

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6026**

Intitulé

Expert(e) en techniques de marché

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Centre de formation de la profession bancaire (CFPB)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur CFPB

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313m Finances, banques, assurances (non indiquée ou autre)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'expert en technique de marché est un acteur essentiel du secteur de l'investissement et des marchés. C'est un spécialiste des marchés de valeurs (actions, obligations, devises...). Il connaît les caractéristiques et les modes de fonctionnement des produits complexes (dérivés, produits structurés...). Il maîtrise tous les moyens à mettre en oeuvre pour créer, gérer, administrer et/ou contrôler les portefeuilles de valeurs mobilières.

Il travaille pour le compte de banques ou d'institutions financières de différentes tailles, au sein de sociétés de gestion d'actifs ou de sociétés de bourse. On le retrouve aussi dans des sociétés de conseil ou chez des prestataires de services informatiques.

Il doit pouvoir gérer la surinformation caractéristique des marchés financiers en prenant du recul tout en sachant prendre des décisions rapidement. Il doit savoir se remettre en question dans un environnement changeant. Il doit savoir évaluer en permanence le bon équilibre entre la prise de risque et l'espérance de gain. Travaillant sur des produits complexes, il doit maîtriser parfaitement la chaîne administrative et savoir appréhender l'environnement réglementaire ainsi que les contraintes des clients pour lequel il travaille.

Les capacités attestées :

Analyse/expertise des instruments de marché

- analyser/expertiser les produits de marché
- analyser/expertiser les véhicules de placement

Maîtrise des techniques de gestion

- analyser les marchés
- sélectionner, arbitrer les véhicules de placement

Gestion des flux et des stocks

- gérer les flux d'investissement
- gérer les stocks d'investissement

Création, administration de véhicules d'investissements

- déterminer les besoins en gestion
- administrer les fonds

Contrôle des risques

- analyser les risques
- gérer les risques

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Banque, Finance

Gérant de portefeuille obligataire Gestionnaire de portefeuille

Opérateur / analyste des marchés

Chargé du contrôle dépositaire

Trésorier

Risk manager

Opérateur middle office

Opérateur back office

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1301 : Front office marchés financiers

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- épreuve de mise en situation sur la maîtrise des fondamentaux - épreuve de mise en situation sur la problématique de la décision
- évaluation orale
- épreuve de mise en situation sur les techniques d'instruments de marché sophistiqués
- cas pratiques, synthèse de cas - expertise
- mémoire de recherche
- soutenance du mémoire

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON | | | COMPOSITION DES JURYS |
|--|---|---|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | | X | |
| En contrat d'apprentissage | | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | | Le président est nommé par le CFPB d'après des critères opérationnels (expérience, niveau de responsabilité...) Le jury est composé de 5 personnes, le directeur pédagogique et 4 professionnels. 80% des membres du jury sont extérieurs à l'organisme délivrant la certification La parité homme/femme est respectée |
| En contrat de professionnalisation | | X | |
| Par candidature individuelle | | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2007 | X | | Le président est nommé par le CFPB d'après des critères opérationnels (expérience, niveau de responsabilité...) Le jury est composé de 5 personnes, le directeur pédagogique et 4 professionnels. 80% des membres du jury sont extérieurs à l'organisme délivrant la certification La parité homme/femme est respectée |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 6 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Expert en techniques de marché (ITM) , avec effet au 6 juillet 2008, jusqu'au 6 juillet 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert(e) en techniques de marché" avec effet au 6 juillet 2013, jusqu'au 09 août 2019.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1992 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 mai 1992 publié au Journal Officiel du 4 juin 1992 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Techniques de marché'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre de titulaires de la certification :

- 27 en 2004
- 19 en 2005
- 12 en 2006

Autres sources d'information :

Mail de la Directrice de l'ITM : lambertc@cfpb.fr

<http://www.cfpb.fr>

Lieu(x) de certification :

Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris

Historique de la certification :

Certification précédente : Techniques de marché (fiche incomplète)